



Rennes/Condate, cité des Riédons : aux origines d'une ville-capitale

Gaétan Le Cloirec, Dominique Pouille, Françoise Labaune-Jean, Paul-André Besombes, Stéphane Jean, Thierry Lorho

► To cite this version:

Gaétan Le Cloirec, Dominique Pouille, Françoise Labaune-Jean, Paul-André Besombes, Stéphane Jean, et al.. Rennes/Condate, cité des Riédons : aux origines d'une ville-capitale. Gallia - Archéologie des Gaules, 2015, La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, 72 (2), pp.79-96. 10.4000/gallia.1424 . hal-01921225

HAL Id: hal-01921225

<https://hal.science/hal-01921225>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Rennes/Condate, cité des Riédons

Aux origines d'une ville-capitale

Gaétan LE CLOIREC, Dominique POUILLE, Françoise LABAUNE-JEAN,
Paul-André BESOMBES, Stéphane JEAN et Thierry LORHO

Mots-clefs. *Urbanisme, voirie, militaires, artisans.*

Résumé. *Plusieurs fouilles importantes ont eu lieu à Rennes depuis la fin des années 1980. Bien qu'elles aient toutes concerné la moitié nord du chef-lieu des Riédons, les informations qu'elles ont fournies ont profondément renouvelé la vision de l'organisation urbaine entre le I^{er} et le IV^e s. apr. J.-C. Entre 2012 et 2014, les opérations archéologiques réalisées dans le couvent des Jacobins et sur la place Sainte-Anne ont encore apporté des éléments essentiels sur les modalités de fondation de Condate sous le règne d'Auguste. Elles confirment surtout que le cœur de la cité se trouve dans ce secteur précis où se concentrent à la fois les plus anciennes occupations et la plus forte densité de vestiges archéologiques. La découverte d'un imposant édifice public et la présence d'un monument de carrefour illustrent l'importance de ce secteur dès l'origine. Il n'échappera pourtant pas à un déclin momentané qui semble frapper l'ensemble de l'agglomération au début du I^{er} s. Après cet épisode, bien avéré mais encore difficile à comprendre, la reprise en main qui s'opère sous Claude transparaît à travers l'aménagement des espaces publics de circulation et la construction de nouveaux bâtiments. Les fouilles traduisent alors le rôle essentiel des artisans, métallurgistes et céramistes notamment, dans l'installation durable de l'urbanisme, mais plusieurs indices posent aussi la question d'une implication des militaires sans qu'on puisse en évaluer le rôle précis et l'importance.*

Keywords. *Urbanism, highways, soldiers, craftsmen.*

Abstract. *Several important excavations have taken place in Rennes since the late 80's. Although they were all located in the northern half of the civitas-capital of the Riedones, the evidence they have furnished has profoundly renewed our vision of urban organization between the 1st and the 4th c. AD. Between 2012 and 2014, archaeological operations carried out in the Couvent des Jacobins (Dominican friary) and in the Place Sainte-Anne have again provided essential information about the processes of the foundation of Condate in the reign of Augustus. Above all, they confirm that the heart of the city lies in this precise area, where the most ancient settlements and the highest density of remains are concentrated. The discovery of a large public building and the presence of a crossroads monument attests to the importance of this area from the beginning. However, it did not escape the temporary decline which seems to have hit the settlement in the early 1st c. AD. After this stage recognized, but still hard to understand, things were in hand again during reign of Claudius, as is evidenced through the layout of spaces for public circulation and the construction of new buildings. Excavations show the fundamental part played by craftsmen, particularly metalworkers and potters, in the lasting installation of urbanism, but several pieces of evidence raise the question of the involvement of the army, although it is not possible to assess its precise role and importance.*

Translation: Cécile TUARZE

Plusieurs opérations d'archéologie préventive ont renouvelé nos connaissances de la ville antique de *Condate* depuis une vingtaine d'années. Beaucoup sont liées à d'importants travaux d'aménagements publics sur des surfaces dépassant parfois 3000 m². C'est le cas de la place Hoche, fouillée en 1994 avant la construction d'un parking souterrain, ou de la place Sainte-Anne dont le sous-sol a été exploré avant l'installation de deux stations de métro. D'autres fouilles ont précédé l'évolution d'îlots urbains entiers comme l'ancien hôpital militaire Ambroise Paré, qui accueille aujourd'hui des résidences privées, ou l'ancien couvent de la Visitation, transformé en centre commercial. Entre 2011 et 2013, la plus importante de ces opérations a concerné l'ancien couvent des Jacobins, dont les terrains s'étendent sur 8000 m² avec une densité de vestiges archéologiques sans comparaison à Rennes. Ces découvertes n'ont toutefois pas surpris, car la fouille du 3-5 rue de Saint-Malo, réalisée en 1994 directement

au nord, avait déjà démontré la richesse stratigraphique du secteur. Malheureusement, la satisfaction d'avoir recueilli tant d'informations au cours de ces fouilles est contrariée par leur localisation exclusive dans la moitié nord de l'emprise supposée de l'agglomération romaine. Aucune intervention importante et très peu de sondages rendent compte de l'occupation antique pour toute la moitié sud de l'emprise urbaine correspondant au centre historique actuel de Rennes. Ce manque complique notre appréhension de la ville romaine et a longtemps justifié la méconnaissance des ensembles publics fondamentaux comme le *forum*. Les toutes dernières fouilles ont pourtant modifié cette vision des choses en précisant la topographie urbaine et en laissant émerger de nouvelles hypothèses de travail.

Puisque les textes sont peu loquaces sur les Riédons avant la Conquête, les sources archéologiques sont les seuls indices qui rendent compte de la présence gauloise dans la région rennaise.

Le bilan des découvertes est restreint, mais il constitue un point de départ incontournable pour saisir au mieux le contexte dans lequel apparaît la ville. Sur plusieurs chantiers, les vestiges les plus anciens apportent des informations précises sur l'état préalable du terrain et sur les méthodes d'implantation urbaine. Ils permettent de déterminer les étapes de la fondation de Rennes avec des précisions chronologiques affinées, tout en s'interrogeant sur la nature des premiers occupants. Cette approche est couplée avec l'utilisation d'un SIG qui vise à dévoiler les principes régissant l'organisation de la trame viaire et à comprendre la localisation de certains ensembles spécifiques¹. Quelques structures bien caractéristiques permettent enfin de déterminer certaines des activités qui s'épanouissent dans ce cadre.

LES RIÉDONS AU MILIEU DU I^{er} S. AV. J.-C.

LE STATUT DES RIÉDONS APRÈS LA GUERRE DES GAULES

Le sujet a été abondamment traité ; la réorganisation territoriale de la Gaule par Auguste, qui fut ensuite entérinée et complétée par Tibère, n'a pas été effectuée de manière arbitraire (Goudineau, 1990, p. 169). Si, comme ailleurs dans l'Empire, les provinces ne correspondent que rarement à des entités antérieures à la conquête, les cités furent organisées souvent en tenant compte des réalités ethniques, tribales ou politiques (Jacques, Scheid, 1990, p. 173). Le système poliade, appliqué ou plutôt respecté dans le cadre de l'organisation des territoires conquis, illustre la logique de Rome, pour laquelle toute communauté assez développée pouvait prétendre au statut de cité (Jacques, 1992, p. 8). À propos de l'Armorique, que l'on se contentera ici de considérer comme l'ensemble des territoires bordant l'Atlantique et une partie de la Manche, selon les propos de César lui-même, il est indiqué que les cités que l'on retrouve par la suite, notamment dans la péninsule proprement dite, correspondent bien à des peuples identifiés au moment de la conquête. Parmi eux figurent les Riédons que César mentionne à deux reprises sous la forme *Redones*².

Ils apparaissent dans le chapitre de son œuvre qui mentionne « l'épisode » armoricain de la fin de l'été 57 (*La Guerre des Gaules*, II, 34). D'après lui, ils participent ensuite aux événements de 52. Si dans un premier temps ils ne sont pas mentionnés parmi les alliés de Vercingétorix, ils interviennent dans le passage sur l'intervention de l'armée de secours (*La Guerre des Gaules*, VII, 4, 75). Nous ne nous attarderons guère sur ces événements qui sortent du cadre de notre propos en nous contentant de renvoyer à l'interprétation qui en a été proposée par Louis Pape (Pape, 1979, p. 375-385).

Le peuple gaulois des Riédons apparaît également dans la liste de Pline l'Ancien ; cependant, cette dernière n'est, du moins en ce qui concerne l'identification des peuples, que le reflet d'une

situation antérieure à l'époque de la mise en place du découpage territorial de la Gaule (*Histoire naturelle*, IV, 106-108). L'origine des informations retranscrites par Pline est parfois attribuée à Agrippa lui-même, qui est d'ailleurs cité à plusieurs reprises par l'auteur (index des sources du livre IV, 105). Si l'*Histoire Naturelle* ne permet de formuler aucune conclusion particulière concernant les Armoricaains et plus spécifiquement les Riédons, en revanche, les commentaires de César suggèrent que ces peuples sont autonomes (Pape, 1984, p. 53).

Malgré l'absence de traces de concentration d'habitats pouvant attester la présence d'un centre unique et bien défini de type *oppidum*, excepté peut-être pour Alet chez les Coriosolites (Langouët, 1987, p. 70-86), l'étude du monnayage de ces peuples confirme l'existence d'une organisation politique que les autres témoignages archéologiques ne permettent guère de percevoir pour l'instant (Duval, 1990, p. 279-286). Rappelons enfin que, lors de l'organisation territoriale de la Gaule, l'attribution du statut de cité aux Riédons indique que ces derniers, comme d'ailleurs bon nombre d'autres peuples gaulois, constituaient à eux seuls une entité suffisamment représentative et bien organisée pour bénéficier de l'autonomie administrative que leur conférerait ce titre (Jacques, Scheid, 1990, p. 223). Ce qui n'a pas été le cas pour tous les peuples de Gaule³.

Cette rapide évocation de la situation politique à la fin de l'époque de l'Indépendance conduit à aborder la question du statut de la cité après la conquête. Au même titre que la majeure partie des autres peuples soumis, la cité des Riédons est à l'origine une communauté de droit pérégrin. Comme les autres cités de Gaule, elle obtient par la suite, sous Claude ou sous les Flaviens, le droit latin⁴. Dans le cas présent, la seule indication dont on dispose à ce sujet est plus tardive. Elle est fournie par plusieurs bases de statues inscrites (*CIL* XIII, 3151 et *AE*, 1969-70 405a et 405b). Ces documents épigraphiques provenant du principal sanctuaire de la cité révèlent qu'en 135, Titus Flavius Postuminus, prêtre de Rome et d'Auguste, fut le premier à être honoré du flaminat perpétuel de Mars Mullo. Le recours au titre de *flamen*, sur les inscriptions de Rennes, confirme la place prédominante du culte de Mars Mullo associé au culte impérial et révèle l'existence d'une prêtrise purement romaine. Ceci indique que la cité des Riédons disposait effectivement du droit latin à l'époque d'Hadrien (Van Andringa, 1999, p. 434-435 ; Van Andringa, 2002, p. 218).

LES SITES GAULOIS ENVIRONNANTS ET LA QUESTION D'UN *OPPIDVM* GAULOIS SOUS LA VILLE ANTIQUE

Le toponyme *Condate* n'est cité dans les sources que bien après la période qui nous intéresse. Par ailleurs, il n'y est fait référence qu'à de rares reprises. La première évocation connue est due à Ptolémée, dans sa *Géographie* qui remonte au milieu

1. Une expérience similaire menée récemment à Carhaix a permis de faire le point sur les découvertes et d'esquisser avec précision l'organisation de la ville antique (Le Cloirec, Lorho, 2014).

2. A la suite de L. Fleuriot, nous optons pour l'orthographe Riédons, qui est aujourd'hui admise par la majorité des historiens et qui est celle qui figure sur les inscriptions de Rennes datées du I^{er} s. (*AE*, 1969-70, 405 a, b, c ; Rouanet-Liesenfeldt, 1980, p. 6-7).

3. À ce propos, parmi les peuples que l'on peut qualifier d'armoricaains, on citera notamment les *Ambiliati*, qui semblent d'après J. Hiernard, avoir été rattachés aux Pictons et ne figurent pas parmi les *civitates* de Gaule romaine (Hiernard, 1979).

4. Le principe d'un octroi généralisé du droit latin dès le règne de Claude ou sous les Flaviens est admis par de nombreux historiens (Chastagnol, 1995, p. 184-185 ; Goudineau, 1998, p. 241).

du II^e s. L'auteur confond, semble-t-il, la Vilaine et la Loire, le long de laquelle il positionne par erreur le chef-lieu des Riédons, sans autre précision (Ptolémée, II, 8, 5-9). *Condaté* n'apparaît ensuite que sous la forme d'une mention dans l'*Itinéraire d'Antonin*, puis sur la *Table de Peutinger*. À l'époque de la rédaction de ces documents, tous deux nettement postérieurs au précédent, c'est le toponyme d'origine gauloise désignant la confluence qui a été conservé, alors que l'appellation *Civitas Riedonum* ou *Redonas* pourrait déjà être en usage (Pouille dir., 2008, p. 20). L'utilisation de ce toponyme gaulois a longtemps, et encore récemment, conduit à considérer qu'à l'époque romaine le chef-lieu avait succédé à l'*oppidum* du temps de l'indépendance et en aurait alors conservé le nom (Pape, 1984, p. 29-31 ; Pietri, Biarne, 1987, p. 61 ; Leroux, Provost, 1990, p. 26, 178 ; Bedon, 1999, p. 127 ; Meuret, 2000, p. 32).

Il est vrai que la topographie du site sur lequel la ville antique s'est développée correspond à un très vaste éperon peu abrupt délimité au sud, à l'ouest et au nord par la Vilaine et l'Ille, dont il faut toutefois rappeler que le point de confluence se situe à environ 1200 m à l'ouest de la zone urbanisée. Il s'agit cependant de zones basses n'offrant pas de protection en raison de la faible importance du relief. Si à l'est, un peu au-delà de la colline Saint-Melaine, qui culmine à 55 m, un resserrement paraît offrir un emplacement propice à la mise en place d'une ligne de fortifications, en réalité l'intérêt défensif du site est illusoire (fig. 1). Mettre en sécurité un tel emplacement couvrant plus de 200 ha aurait nécessité la construction d'un système de fortification gigantesque ceinturant tout l'éperon. À ce jour, les seuls témoignages d'occupation relatifs à l'époque protohistorique dont on dispose sont des armes et des haches remontant à l'âge du Bronze, découverts notamment lors de la canalisation de la Vilaine au début du XIX^e s. (Briard, 1970 ; Pape, 1984, p. 29). Les objets postérieurs sont d'innombrables monnaies antiques et éléments mobiliers divers, mais l'époque gauloise n'est guère illustrée que par quelques frappes de la fin de l'Indépendance, dont on sait aujourd'hui qu'elles circulaient encore au début du I^{er} s. Elles ne sont donc pas significatives. Dans l'aire géographique où se développera par la suite le chef-lieu, ou à sa proximité immédiate, les témoignages d'occupation remontant à l'âge du Fer sont rares. Place Hoche, deux tronçons de fossés ainsi que quelques traces de foyers renvoient au I^{er} millénaire av. J.-C. (Pouille dir., 2008, p. 163). Il faut ensuite s'éloigner de la zone urbanisée à l'époque antique pour rencontrer d'autres vestiges gaulois. Rue des Tanneurs, la présence d'un habitat remontant aux environs du III^e s. av. J.-C. a été identifiée en 2004 lors d'un diagnostic archéologique (Pouille, 2004). Tous les autres sites actuellement connus sont situés à plusieurs kilomètres de l'emplacement occupé par la ville antique. Certes, l'urbanisation moderne et contemporaine a pu gommer un certain nombre de vestiges de cette époque. Un large vide correspondant à l'aire de développement de la ville actuelle est en effet bien perceptible, mais, excepté dans l'emprise du centre ancien, il existe aussi pour les autres périodes.

Dans les 90 ha correspondant à l'étendue maximale de la ville antique, malgré la grande quantité de mentions de découvertes anciennes dont on dispose, ainsi que les nombreuses fouilles et diagnostics récemment menés, il n'y a aucun indice plaidant en faveur d'une occupation dense des lieux à l'époque

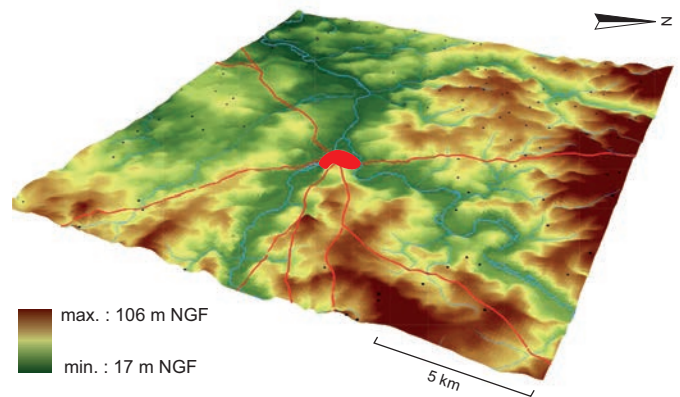


Fig. 1 – Plan topographique du site de Condaté : la ville romaine a été fondée à l'extrémité d'un vaste éperon au pied duquel se rejoignent la Vilaine et l'Ille dans une large zone humide (DAO : T. Lorho, SRA Bretagne).

gauloise, et encore moins d'un *oppidum*⁵. En ceci, *Condaté* ne se distingue pas des autres chefs-lieux de cités de la péninsule armoricaine qui, à ce jour, sont tous considérés comme des créations *ex nihilo*.

L'IMPLANTATION DE LA VILLE

LA VILLE ET LE TERRITOIRE DE LA CITÉ

À l'image de bon nombre d'autres chefs-lieux de cités de Gaule, *Condaté* constitue un nœud routier important d'où partent de nombreuses voies vers les cités voisines. Tel qu'il est actuellement connu, ce réseau fait apparaître nettement une étoile routière dont les ramifications aboutissent, dans la plupart des cas, aux chefs-lieux des cités voisines ou parfois à d'autres axes y conduisant. Si l'on considère le territoire des Riédons dans la configuration globale qu'on lui admet aujourd'hui, *Condaté* est localisée dans le quart sud-ouest de la *civitas* (fig. 2). Une localisation aussi excentrée n'est pas surprenante ; d'ailleurs, si l'on considère la péninsule armoricaine dans son ensemble, aucun des chefs-lieux de cités ne présente une position réellement centrale par rapport au territoire qu'il administre. Dans le cas présent, la ville se situe au centre d'un vaste bassin sédimentaire irrigué par la petite rivière Ille et le fleuve Vilaine dont elle est l'affluent, mais ce n'est probablement pas uniquement la présence de ces cours d'eaux qui a prévalu dans le choix de l'emplacement. Parmi les autres critères habituellement évoqués pour retenir le site où une ville est créée, la présence d'un *oppidum* ne peut pas être davantage avancée, semble-t-il, que celle de l'existence d'un nœud routier antérieur à la conquête (Bedon, 1999). Ce n'est finalement qu'une conjonction de dispositions favorables, dont la topographie et l'existence d'un riche terroir environnant sont sans doute les premières, qui ont pesé en faveur du site (Pouille dir., 2008, p. 31-38).

Huit voies principales peuvent être identifiées à la périphérie de la ville. À quelques kilomètres de là, certains axes

5. Parmi les centaines d'objets exhumés au début du XIX^e s. lors de la canalisation de la Vilaine, on trouve exclusivement du matériel remontant à l'âge du Bronze ou postérieur à l'époque de l'Indépendance.

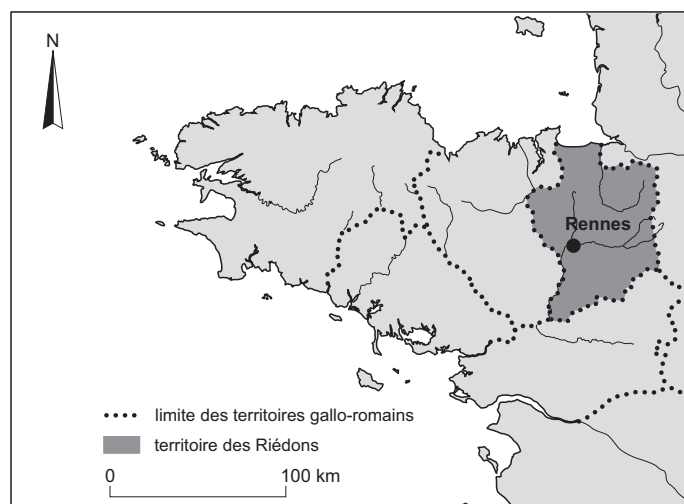


Fig. 2 – Localisation de Rennes/Condate dans le territoire des Riédons (DAO : G. Le Cloirec, Inrap).

se subdivisent, ce qui, au total, aboutit à un minimum de 15 destinations différentes. Dans la plupart des cas, ces routes sont assez clairement identifiées depuis longtemps, même si quelques tronçons demeurent encore douteux (Éveillard, 1991). Cependant, en l'absence de plan détaillé du réseau viaire de la ville antique et en raison des bouleversements importants du paysage causés par le développement urbain moderne et contemporain, l'emplacement exact où ces routes se raccordaient aux rues de l'*urbs* est encore incertain pour plusieurs de ces tracés. Une recherche complémentaire inédite, récemment menée par A. Provost, a toutefois permis de préciser les hypothèses concernant l'aboutissement de cinq de ces voies. L'auteur a proposé des points de jonction entre ces dernières et l'aire de développement urbain.

LA TOPOGRAPHIE URBAINE

La topographie favorable du site retenu pour y fonder *Condate* a déjà été mentionnée plus haut. L'examen détaillé de celle-ci montre, par ailleurs, que le chef-lieu occupe une position privilégiée au sein du paysage. L'aspect scénographique, lié au rôle qui lui incombe, est pleinement exploité ici, puisque, du sud-est au nord-ouest, la ville capte le regard des voyageurs arrivant de la campagne, bien avant qu'ils y entrent. Le site d'éperon, certes peu escarpé, offre de surcroît l'avantage de présenter une vaste aire d'une centaine d'hectares au relief peu marqué et aux pentes bien orientées, propices au développement d'une urbanisation « à la romaine ». Il n'y a guère plus de 25 m de dénivelé entre le point culminant et les quartiers antiques les plus proches des cours d'eau. Les observations anciennes ainsi que les fouilles récemment menées montrent toutes que la zone urbanisée s'est développée sur ces lieux constitués d'un micro-plateau bordé par des coteaux en pente douce orientés au sud et à l'ouest, mais également au nord-ouest. Logiquement, la ville s'y est étendue grâce, notamment, à des aménagements en terrasse, jusqu'en limite des vastes prairies inondables bordant l'Ille et la Vilaine. Ces dernières ont d'ailleurs constitué un réel obstacle au développement urbain jusqu'à ce que le petit fleuve et son affluent soient canalisés au début du XIX^e s.

Même si les quartiers périurbains n'ont pas tous été appréhendés et demeurent mal connus, l'aire sur laquelle s'est étendue la ville du Haut-Empire est bien délimitée. En dehors des bornages naturels constitués au sud et à l'ouest par les deux cours d'eau mentionnés plus haut, deux nécropoles jalonnent les limites nord et est du chef-lieu.

LES ÉTAPES DE LA FONDATION DE RENNES

LES TRAVAUX DE PRÉPARATION DU TERRAIN

Des traces linéaires recoupant le paléosol ont été mises au jour sur le site de la Visitation en 2004. Vingt-cinq sillons, qui se croisaient de façon orthogonale, ont ainsi été observés sur une surface d'environ 30 m² à un endroit préservé des aménagements postérieurs. Leur espacement était de 0,20 à 0,25 cm et ils présentaient un profil en « V » assez refermé (Chevet, Ferrette, 2008, p. 94-95). Des traces similaires ont été reconnues dans la cour ouest du couvent des Jacobins, à la seule différence que les alignements étaient essentiellement orientés du nord au sud. D'autres creusements rectilignes marquaient le paléosol en deux endroits de la cour nord, mais leurs dimensions étaient cette fois plus importantes, puisqu'elles avoisinaient une trentaine de centimètres de large pour des écartements d'environ 80 cm (fig. 3). Malgré les différences de taille, toutes ces empreintes font penser à des traces de labours qui doivent être antérieures à l'implantation de la ville dans la mesure où certaines d'entre elles ont été retrouvées sous une rue principale. Les études micromorphologiques entreprises sur le site de l'ancien hôpital militaire Ambroise Paré (Gebhardt, 2002) et, tout récemment, sur la fouille du couvent des Jacobins⁶ ont pourtant démontré qu'une forêt occupait le secteur avant la fondation de *Condate*. Les analyses du premier site indiquent que cette couverture végétale succédait elle-même à des espaces ouverts, qui pourraient être d'origine anthropique, mais aucune mise en culture aussi ancienne ne peut être garantie. En revanche, les premiers résultats des analyses de sols faites au couvent des Jacobins permettent d'envisager que ces traces aient été faites entre la disparition de la couverture végétale et l'apparition des premiers signes d'établissement urbain, ce qui concorde avec une même phase de déstabilisation observée sur le site de l'ancien hôpital militaire (Gebhardt, 2002). C'est à cette période qu'est rattachée une aire de rejets d'activités domestiques et de circulation mise en évidence dans la cour ouest du couvent des Jacobins. Des activités spécialisées impliquant un traitement thermique des végétaux sont également envisagées et pourraient ainsi témoigner d'espaces agraires ou cultivés autour du site. Ces observations ne permettent cependant pas de rejeter complètement l'idée selon laquelle certaines de ces traces linéaires puissent découler des travaux de défrichement et de nivellement qui ont été forcément nécessaires à la préparation du terrain pour la fondation de *Condate*. Dans ce sens, leur alignement sur les axes de la trame viaire est une coïncidence qui mérite d'être soulignée sans constituer, pour autant, un argument implacable. De même, les marques visibles dans la cour nord, larges et espacées, semblent résulter d'un unique passage d'araire, à l'inverse des traces plus fines et entrecroisées mises au jour dans

6. Étude de Carole Vissac, Géoarchéon.



Fig. 3 – Sillons marquant le paléosol dans la cour nord du couvent des Jacobins. Ces traces peuvent témoigner des travaux de défrichement préalables à l'implantation du plan d'urbanisme, mais elles peuvent aussi correspondre à des labours antérieurs à la fondation de la ville (cliché : B. Simier, Inrap).

la cour ouest ou sur le chantier de la Visitation. Faut-il alors en conclure qu'une partie des espaces défrichés pour fonder la ville ont été temporairement mis en culture ?

LES OCCUPATIONS LES PLUS ANCIENNES

Quelques structures éparses sur le paléosol se caractérisent par des orientations qui divergent de la trame urbaine ou se retrouvent sous des axes de circulation fondamentaux, et sont donc antérieures à l'établissement du plan d'urbanisme. Les fouilles de la place Hoche, du 3-5 rue de Saint-Malo, de la Visitation et des Jacobins ont livré de tels vestiges sans qu'il soit toujours possible de les dater. Sur la place Hoche, certains fossés anciens ont pu être rattachés au premier quart du I^{er} millénaire av. J.-C., confirmant que des occupations antérieures à la conquête se sont développées bien avant la fondation de *Condate* ; mais on peut également envisager que certaines structures divergentes de la trame soient liées aux premiers travaux d'aménagements urbains et témoignent d'abris sommaires utilisés par ceux qui ont préparé les lieux.

IMPLANTATION ET ALÉAS DE L'URBANISME INITIAL

La délimitation des espaces publics constitue l'acte véritablement fondateur de la ville. Ce geste est représenté par la mise en place d'un gros cailloutis sur les surfaces réservées aux rues et aux places (fig. 4). En 1994, la fouille du 3-5 rue de Saint-Malo a révélé le processus pour Rennes, en montrant que la largeur concernée dépassait largement l'emprise qui sera finalement réservée pour un important *cardo* (Le Cloirec, 2008, p. 257-259). La surface empierrée atteint effectivement 13 m, alors que l'espace de circulation est contenu dans un corridor de 7,20 m (24 pieds). Celui-ci n'est pas délimité par des fossés continus mais s'étend entre deux alignements parallèles de structures fossoyées longeant les îlots. Il faut probablement imaginer qu'un système de bornes servait initialement de repères pour creuser ces fosses en respectant les limites



Fig. 4 – Surface de cailloutis sur le paléosol. Des ornières attestent l'utilisation de ce niveau comme espace carrossable (site du 3-5 rue de Saint-Malo, 1994) (cliché : G. Le Cloirec, Inrap).

fixées par les autorités publiques. Ces creusements s'alignent vraisemblablement sur des lots qui divisent les îlots, mais il est encore difficile de comprendre les principes qui définissent leur largeur. La cour nord du couvent des Jacobins a livré le même type de dispositif le long d'un important *decumanus*, mais rien de tel n'est apparu à l'est, sur le site de la Visitation, où deux rues perpendiculaires auraient pourtant pu révéler le même genre de structuration. Non loin de là, c'est un véritable enclos qui semble isolé sur la fouille du campus de la place Hoche (Pouille dir., 2008, p. 91). Les orientations de cet aménagement correspondent pourtant à celles de la trame viaire et il est très probable que son côté occidental, qui se trouvait en dehors de l'emprise de fouille, longe un axe nord-sud de la cité. L'occupation du terrain semble plus lâche sur le site de l'ancien hôpital militaire, au point qu'il faut s'interroger sur l'existence de divisions internes dans cet îlot. Les premiers bâtiments qui sont édifiés dans ce cadre n'ont laissé que des traces lacunaires, mais leur positionnement et l'orientation des quelques cloisons conservées confirment pourtant leur parfaite adaptation à la trame orthogonale qui sera respectée par la suite (Le Cloirec dir., 2002, p. 39-42).

Toutes ces observations confirment que la ville augustéenne est structurée par des rues principales qui orientent, de manière logique, l'implantation des premiers aménagements, mais on peut s'interroger sur la façon dont les îlots sont alors partagés et occupés. La nature des quartiers et la densité du tissu urbain de l'époque peuvent expliquer des différences structurelles en laissant supposer que le centre-ville est occupé par de petites propriétés qui divisent les îlots, alors que des installations plus vastes ont la possibilité de se développer en périphérie de ce noyau central en occupant des îlots entiers.

La fouille du 3-5 rue de Saint-Malo a montré que l'urbanisme va connaître ensuite une évolution bien particulière, puisque le tronçon de rue mis au jour à cet endroit est progressivement envahi par des aménagements privés qui en réduisent la largeur jusqu'à empêcher complètement le passage vers les années 20-30 apr. J.-C. Alors que le fait n'est pas anodin pour une artère dont l'importance est confirmée par la suite⁷, la portée de cette observation est encore difficile à apprécier. Faut-il invoquer une faiblesse passagère de l'autorité municipale ou y voir une

7. La chaussée est véritablement construite à partir des années 40 (voir *infra*).



Fig. 5 – Exemple de coupe du decumanus (maximus ?) de la ville sur le site du couvent des Jacobins. Comme toutes les rues mises en place sous Claude, un imposant radier de blocs de schiste supporte un revêtement principal composé d'une dizaine de centimètres de graviers de rivière. De multiples recharges témoignent ensuite de leur entretien régulier jusqu'au IV^e s. (cliché : C. Coquerel, Inrap).

complication plus profonde dans le processus d'urbanisation ? Cette anomalie n'a pas été repérée aussi clairement sur les autres sites, mais les indices s'accumulent. Ainsi le *decumanus* retrouvé sur la place Hoche est recouvert par une sédimentation progressive au même moment (Pouille dir., 2008, p. 172). Le profil de la chaussée, en cuvette, explique cet envasement mais sa persistance traduit un délaissement qui n'est pas logique lorsque les espaces publics sont normalement entretenus. Quelques observations, difficilement compréhensibles sur certaines fouilles, trouvent aussi une nouvelle résonance en considérant cette période de dégradation temporaire de l'environnement urbain. On pense notamment à un puits, découvert sur la fouille du campus de la place Hoche, dont le creusement et le rebouchage sont apparemment très proches dans le temps. Il est effectivement comblé par des plaquettes de schiste, sans doute issues de son creusement, puis scellé par les premiers niveaux d'occupation qui contiennent du mobilier de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et du début du I^{er} s. apr. J.-C. L'absence d'eau et l'accumulation de végétaux sous le comblement suggèrent, là encore, des travaux avortés et une structure abandonnée. À l'inverse, il apparaît que les traces d'une telle léthargie ne sont pas à signaler sur le site de l'ancien hôpital militaire, où des occupations contemporaines ont pourtant été mises au jour, mais peut-être le phénomène est-il moins perceptible au cœur des îlots, comme c'est le cas dans cet exemple.

Les données chronologiques les plus abondantes et les plus représentatives sont issues des sites de la rue de Saint-Malo et du couvent des Jacobins. Les céramiques proviennent du comblement des fosses bordant les rues et du niveau de remblai qui scelle la première phase d'occupation. Exception faite de quelques formes plus complètes retrouvées dans les fosses, le mobilier concerné est dense mais aussi très fragmenté, comme volontairement pilé. Sur les deux sites, les tessons découverts correspondent à des récipients en usage entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le tout début du siècle suivant. Les sigillées d'importation italique sont présentes avec quelques estampilles de potiers en activité dans la seconde

moitié du I^{er} s. av. J.-C., aux côtés d'amphores vinaires, les deux témoignant d'un commerce à longue distance déjà bien établi. Si le service de la table est également représenté par des gobelets à boire en céramiques fines provenant d'Italie, d'Espagne et des ateliers lyonnais, une large part est concernée par la vaisselle en *terra nigra*, dont la production est attestée à *Condate*, notamment avec les ateliers mis au jour sur le site de l'ancien hôpital militaire, également pourvoyeur en récipients culinaires.

De la même manière, le monnayage retrouvé dans ces niveaux anciens renvoie au règne d'Auguste et laisse penser que le cailloutis initial a été mis en place à la fin du I^{er} s. av. J.-C. Plusieurs indices chronologiques prouvent, par ailleurs, que les bâtiments associés à cette phase initiale de l'urbanisme ne sont pas démontés avant la première décennie du I^{er} s. Par la suite, les sédiments et les remblais qui s'accumulent sur certaines chaussées traduisent une temporisation dans l'épanouissement urbain, jusqu'à l'époque claudienne.

LES FONDEMENTS D'UN VÉRITABLE ESSOR

Après des débuts quelque peu indécis, la construction des chaussées représente une étape qui enclenche durablement la dynamique urbaine. Le *cardo* qui passe sous le couvent des Jacobins est d'abord scellé par un remblai qui comble les différentes structures qui en perçaient la surface. Ce nivellement offre un niveau plan apte à restituer l'espace public dans son emprise initiale. La conception des espaces de circulation principaux est ensuite la même sur tous les sites, avec un solide radier de blocs de schiste sur lequel la première bande de roulement est constituée d'une épaisseur de graviers de rivière compactés sur une quinzaine de centimètres (fig. 5). Un léger bombement dirige les eaux de ruissellement vers des fossés latéraux. Des caniveaux coffrés en bois sont progressivement installés dans ceux-ci, au pied des nouvelles constructions édifiées à leur aplomb. Les bâtiments les plus représentatifs ont été abordés sur le site de la rue de Saint-Malo et dans le couvent des Jacobins où ils longeaient le *cardo* et le *decumanus* qui se croisent dans ce secteur. L'organisation du parcellaire qui transparaît dans tous ces aménagements concerne aussi le cœur des îlots. Des chemins et des palissades y prolongent en effet les limites perceptibles en bord de rue, comme sur le site de l'ancien hôpital militaire où des bâtiments occupent progressivement l'espace interne, jusqu'à le recouvrir totalement dans la seconde moitié du II^e s.

L'URBANISME DE CONDATE AU DÉBUT DU I^{er} S.

LA STRUCTURATION DE L'ESPACE URBAIN

Dès le début du I^{er} s., un certain nombre de rues sont donc installées⁸. L'espace dévolu à la ville apparaît alors sous la forme d'un vaste rectangle d'environ 1 km du nord au sud par un peu plus de 800 m d'est en ouest (soit 80 à 90 ha), auquel semblent aboutir certaines des voies évoquées précédemment

8. Pour plus de commodité, nous reprenons ici la nomenclature adoptée pour désigner les rues de la ville antique dans l'ouvrage sur *Rennes Antique* (Pouille dir., 2008, pl. XLI).

(fig. 6). Il est sillonné par des rues qui fixent une trame urbaine bien adaptée au relief et dont les lignes de force, approximativement nord-sud/est-ouest, correspondent aux directions prédominantes des cours d'eau.

Les aménagements les plus anciens actuellement connus à Condat sont le *cardo* primitif C2, qui passe sous le couvent des Jacobins (Le Cloirec, 2008, p. 257-258), ou le *decumanus* D2 du parking de la Place Hoche, mis en place au plus tôt à la fin du règne de Tibère, mais dont l'emprise semble être réservée antérieurement (Pouille dir., 2008, p. 164-171). Les fouilles récemment menées, notamment au couvent des Jacobins, permettent de penser, surtout pour le *cardo*, qu'il s'agit de deux axes majeurs de la ville.

Les autres tronçons recensés et pour lesquels l'argumentaire chronologique est fiable, apparaissent presque tous entre le premier quart et le milieu du I^{er} s. C'est notamment le cas du *cardo* et du *decumanus* étudiés en 2013, place Sainte-Anne, sur l'emprise de la seconde station de métro. Le carrefour de rues C4/D4 mis au jour lors de la fouille de la Visitation en 2004 apparaît dans le même intervalle chronologique, tout comme celui de l'Hôtel-Dieu D3/C'2 découvert en 1993 (Chevet, Ferrette, 2008).

D'autres axes ont été reconnus par le passé mais, pour des raisons variées, on ne dispose pas pour l'instant de données précises les concernant. Il s'agit, en l'occurrence, d'un *cardo* C1 et d'un *decumanus* D1 fouillés en 1987 sur la ZAC Saint-Malo-Ille (Pouille dir., 2008, p. 315-323).

Le constat général est que, dès la première moitié du I^{er} s., la trame viaire de l'espace urbain est fixée. Celle-ci est matérialisée par un carroyage de rues relativement régulier. La localisation du *decumanus* D3 et de son homologue D2, ou d'un *cardo* C'2 non retrouvé en fouille, mais dont l'existence se déduit de celle du *decumanus* D2, montre que l'implantation des axes de circulation ne se limite pas seulement aux quartiers proches du centre. Certaines fouilles ou diagnostics n'ayant pas directement permis d'aborder la voirie révèlent une surprenante précocité de l'urbanisation dans des quartiers pourtant très excentrés. C'est notamment le cas en limite septentrionale de la ville, sur le site du Castel Saint-Martin, où du bâti et des niveaux d'occupation riches en mobilier côtoient l'une des deux nécropoles du Haut-Empire dès le milieu du I^{er} s (Pouille dir., 2008, p. 59). Rue Lesage, non loin de la limite orientale de l'espace urbain, un diagnostic a récemment permis de faire le même constat (Pouille, 2008).

La mise en perspective de ces informations apporte une explication tout à fait logique en révélant que chaque cas recensé se situe non loin d'un facteur dynamisant : la proximité d'un axe majeur de la ville, d'une nécropole, ou d'une voie en direction d'une autre cité. Quoi qu'il en soit, toutes ces données témoignent de la vitalité de la ville à l'approche du milieu du I^{er} s.

Le centre monumental n'a pas encore été localisé, mais trois découvertes singulières témoignent de l'existence de constructions publiques importantes dans la ville augustéenne.

LE MONUMENT DES JACOBINS

Le premier de ces ensembles particuliers a été mis en évidence dans la cour nord du couvent des Jacobins au croisement du *cardo* C2 et du *decumanus* D2. Dès son origine, le centre précis du carrefour est recoupé par une fosse carrée mesurant 2 m de

côté pour 1 m de profondeur (fig. 7). Il est difficile d'interpréter la nature initiale de cette structure, mais son emplacement particulier suppose qu'elle avait un rôle non négligeable dans la topographie urbaine. Cette place est confirmée par la suite, puisque l'installation est pérennisée lors de la construction durable des espaces de circulation, dans les années 40. Les vestiges attestent qu'un monument ponctuel est alors érigé en reprenant l'emprise initiale de la fosse carrée. Un soubassement empierré très imposant est alors mis en place pour soutenir un élément manifestement très lourd pouvant correspondre à une colonne, une statue ou un autel (fig. 8). Il est possible que la fosse initiale corresponde déjà à l'installation d'une fondation pour supporter un tel monument, mais il faudrait alors supposer que l'ensemble des matériaux ait été retiré avant une reconstruction dans les années 40. L'empierrement retrouvé dans la structure forme, en effet, un ensemble homogène qui se confond avec le radier de la chaussée mise en place à cette époque. Une seconde hypothèse peut être avancée, au regard d'un certain désordre des blocs du substrat apparu au fond de la fosse et évoquant l'infiltration d'une racine dans une faille naturelle. Ce détail, mis en regard de la valeur culturelle qui imprègne clairement le carrefour par la suite, permet d'envisager que le premier creusement est une simple fosse de plantation. Les rituels mettant en scène des arbres sont effectivement connus dans le cadre des fondations urbaines antiques. On en retrouve parfois des témoignages dans l'état primitif de certains *fora*, comme celui de Vannes, où de grosses fosses de plantation ont été mises au jour (André, Triste dir., 1992, p. 30 et 94). Les arbres revêtent, dans ce cas, un caractère sacré et sont des symboles de croissance et de prospérité parfaitement cohérents dans le cadre d'une création de ville. La valorisation d'un arbre isolé est également connue à travers certaines peintures ou mosaïques romaines. Dans la plupart des cas, un enclos enserré même le lieu de la plantation, contribuant sans doute à le sacrifier (Bouet, Saragoza, 2014, p. 170-172, fig. 12).

Aux Jacobins, un petit dépôt monétaire a été retrouvé au pied du monument qui correspond au second état. Il est composé d'un *as* et d'un demi-*as* de Nîmes, frappés entre 16 et 10 av. J.-C., ainsi que de trois *as* de Lyon datés des années 7 av. J.-C. à 3 apr. J.-C. Or, le type et le très faible taux d'usure de ces dernières monnaies sont difficilement compatibles avec le contexte stratigraphique du monument qui est forcément édifié au cours de l'époque claudienne. La seule solution à cette anomalie consiste à imaginer que ces monnaies aient d'abord été déposées dans la première installation, qu'il s'agisse d'une fosse de plantation ou d'un premier soubassement. Retrouvées lors de la construction du second monument, elles auraient été enfouies à sa base pour rappeler la fondation initiale sous Auguste.

La conception de cet ensemble et sa position au carrefour de deux axes majeurs font penser au monument à enceinte circulaire de Saint-Bertrand-de-Comminges (Bouet, Saragoza, 2014). L'analogie est même renforcée par la construction d'un mur qui semble enfermer le deuxième aménagement dans un enclos carré, à l'instar du mur qui encercle le monument des Convènes. L'importance du lieu est encore accentuée, au moment de l'essor architectural que connaît ce secteur de Condat au III^e s., puisqu'un véritable petit temple est construit dans le carrefour à la place du premier monument. Enfin, la largeur et l'entretien des deux chaussées qui se croisent ici est



Fig. 6 – Plan schématique de Condate à partir des tronçons de chaussées mis au jour
 (SIG : T. Lorho, SRA Bretagne ; DAO : S. Jean, Inrap)

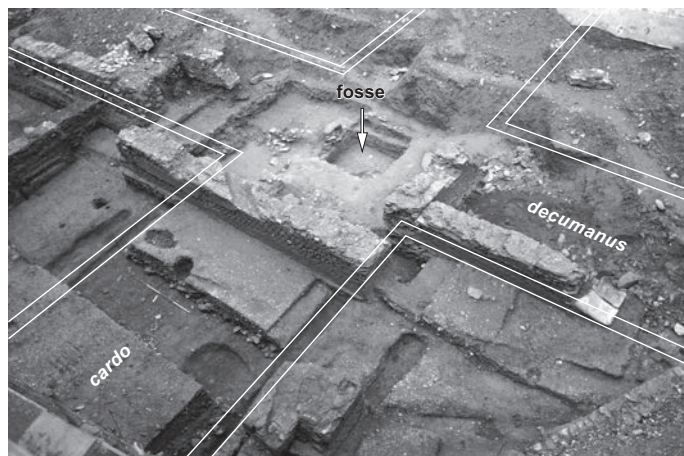


Fig. 7 – Carrefour formé par le cardo C2 et le decumanus D2 au centre duquel a été creusée une fosse carrée dès l'époque augustéenne (fouille du couvent des Jacobins, 2011-2013) (DAO : S. Jean, Inrap).

un argument supplémentaire pour attester l'importance de ce secteur central de l'agglomération. La valorisation permanente de ce point précis par un monument public le rappelle à tous, depuis les origines jusqu'au déclin de la ville. Cette zone se trouve effectivement en plein milieu de l'emprise de *Condaté*, telle qu'elle est aujourd'hui admise ; il serait donc séduisant d'imaginer un marquage symbolique du centre de la cité, l'endroit même où les arpenteurs auraient placé leur *groma* pour tracer le *cardo maximus* et le *decumanus maximus*. À ce stade, les incertitudes qui existent encore sur l'emplacement du *forum* et la méconnaissance des quartiers sud ne permettent cependant pas de dépasser la simple hypothèse de travail.

L'ÉDIFICE DE LA PLACE SAINTE-ANNE

À quelques dizaines de mètres du monument précédent, la fouille de la seconde station de métro de la place Sainte-Anne, récemment achevée, a permis de mettre partiellement en évidence les restes d'un vaste aménagement antérieur à l'installation des rues (fig. 9 et 10). Les vestiges sont constitués par un cailloutis de galets fluviatiles directement installé sur le paléosol et soigneusement compacté afin d'obtenir une surface très résistante et d'une planéité presque parfaite. Cette dernière est limitée sur deux côtés par des parois. L'une, à l'est, semble être exclusivement constituée de forts poteaux profondément ancrés en terre. L'autre, à l'ouest, présente à la fois un tronçon mettant en œuvre de grosses poutres plantées jointes par une sablière enterrée, ainsi qu'un autre élaboré uniquement à partir d'une sablière basse continue de forte section noyée dans le sol. Ces négatifs de poteaux, qui atteignent tous 0,4 m de profondeur et dont certains dépassent les 0,6 m, révèlent l'existence de pièces de bois d'une section souvent voisine de 0,3 m. Ces divers éléments permettent d'identifier un espace construit dont l'extrémité nord se poursuit en dehors de l'emprise fouillée. L'extrémité sud, quant à elle, n'a pas été retrouvée dans l'emprise de l'intervention archéologique car elle a été gommée par des perturbations postérieures, mais rien n'exclut qu'elle se prolongeait également au-delà des limites de la surface étudiée.

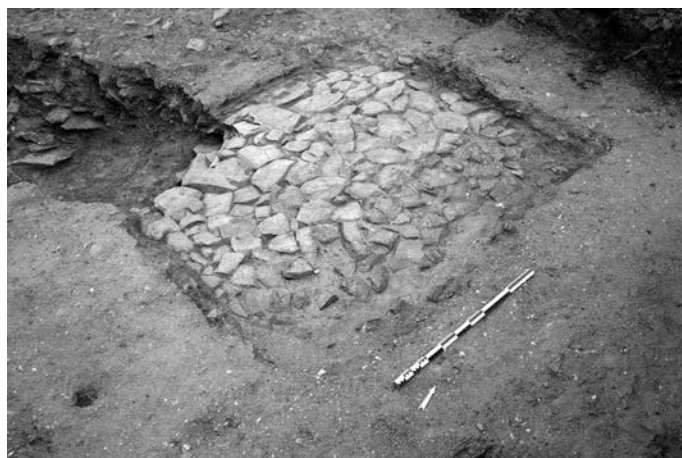


Fig. 8 – Soubassement installé au centre du carrefour C2/D2 au moment où les chaussées sont construites, sous le règne de Claude (fouille du couvent des Jacobins, 2011-2013) (cliché : G. Le Cloirec, Inrap).

L'ensemble mesure plus de 35 m de long pour une largeur de 6,5 m au nord contre 7,5 m au sud. De part et d'autre de cette longue construction, des sols également constitués de galets compactés, mais beaucoup plus frustes, montrent que des niveaux d'extérieur, de type espace de circulation ou cour, sommairement aménagés, se développent.

La position stratigraphique de cet ensemble, dont probablement seule une petite partie a été perçue, ainsi que les divers indices mobiliers dont on dispose pour le dater, montrent que celui-ci a connu une phase de fonctionnement relativement courte remontant à l'époque augustéenne. Un denier émis entre 19 et 16 av. J.-C. à *Colonia Patricia* (Cordoue) a notamment été retrouvé incrusté à la surface du sol intérieur. Les traces d'arrachement de certains poteaux suggèrent que le bâtiment a ensuite été démantelé et que les matériaux constituant ses parois et la toiture ont été récupérés. En effet, aucun niveau pouvant résulter de sa démolition n'est présent sur les lieux. Les sédiments qui scellent les sols intérieurs et extérieurs encore en place montrent que cet espace a ensuite été abandonné. Le secteur semble avoir été moins fréquenté pendant une assez longue période avant que l'urbanisation ne redémarre vers le milieu du 1^{er} s., avec la mise en place de deux rues se croisant sur le côté est de la construction. C'est, de plus, à cet endroit qu'aboutissait préalablement le tracé d'un profond fossé parcellaire qui découpait l'espace oriental à l'époque augustéenne.

L'étude ayant à peine débuté, il n'est pas possible d'être plus précis. Toutefois un certain nombre d'hypothèses peuvent d'ores et déjà être formulées.

Ainsi, les vestiges évoquent une immense galerie appartenant à un vaste édifice à architecture de terre et de bois. Sa taille, le type de mise en œuvre, notamment le soin apporté à la réalisation du sol intérieur, et l'aspect du dispositif renvoient indiscutablement à un ensemble monumental.

Compte tenu de sa datation haute, les seuls éléments de comparaison qui ont été retrouvés pour l'instant se situent tous en Germanie. En effet, les *principia* de certains camps ainsi que le *forum* de Lanhau-Waldgirmes présentent des galeries dont les dimensions sont identiques et les techniques de mise en œuvre relativement proches (fig. 11).



Fig. 9 – Plan des vestiges augustéens mis au jour sur la place Sainte-Anne en 2014 (DAO : A. Desfonds, S. Jean, Inrap).



Fig. 10 – Construction augustéenne de la place Sainte-Anne vue vers le sud (cliché : H. Paitier, Inrap).

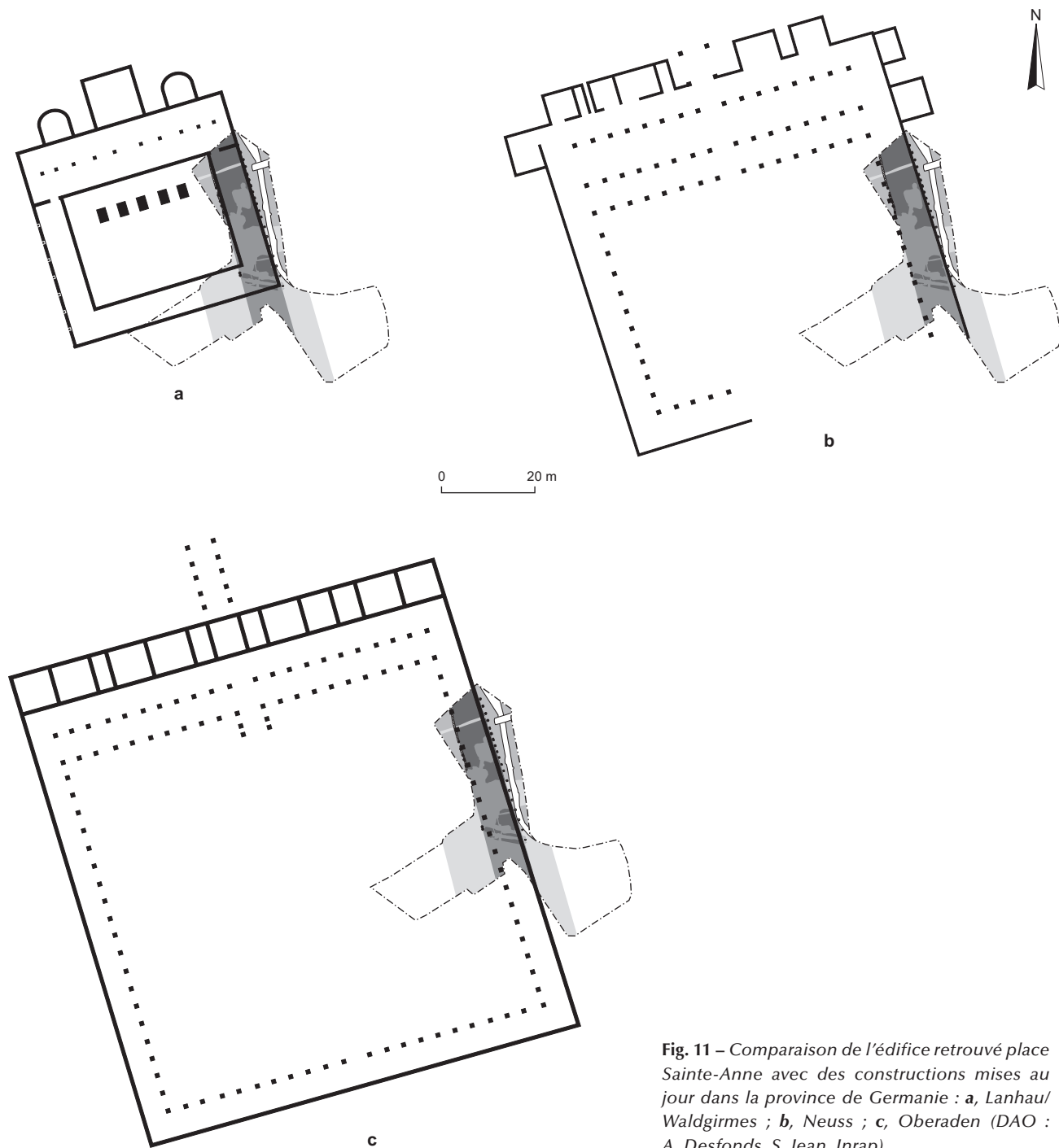


Fig. 11 – Comparaison de l'édifice retrouvé place Sainte-Anne avec des constructions mises au jour dans la province de Germanie : **a**, Lanhau/Waldgirmes ; **b**, Neuss ; **c**, Oberaden (DAO : A. Desfonds, S. Jean, Inrap).

La position de cette construction au centre géographique supposé de l'emprise urbaine du Haut-Empire, ainsi que les conditions dans lesquelles celle-ci a évolué, incitent à y voir un des éléments fondateurs de la ville.

Cette hypothèse qu'il faudra discuter et argumenter, pourra peut-être être validée prochainement à la faveur de sondages archéologiques prévus à proximité de cet emplacement. Quelle que soit l'identification des vestiges qui sera proposée à l'issue de leur étude complète (celle de *principia*, d'un « proto-forum » tel que celui qui semble avoir existé à Vannes, ou de toute autre installation monumentale précoce) un point essentiel demeure : celui d'un possible essoufflement de la dynamique d'expansion urbaine dans le chef-lieu, avant une reprise, bien illustrée ici par l'installation des rues, sous le règne de Claude.

LES TÉMOIGNAGES D'UN ÉDIFICE MAJEUR NON LOCALISÉ

La corne d'abaque d'un grand chapiteau corinthien a été retrouvée sur la fouille de l'ancien hôpital militaire, dans une tranchée comblée dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. (fig. 12). Yvan Maligorne considère que son style fait référence à différents exemplaires connus en Italie, dans la péninsule Ibérique ou en Gaule, et datés du début de la période julio-claudienne (Maligorne, 2002, p. 44-45). Différents critères renvoient à cette époque, mais la seule présence de fers de lance est caractéristique, puisque ces éléments sont remplacés par des pointes de flèche au début de l'époque flavienne. La typologie des oves permet de préciser les choses dans la mesure où elle se

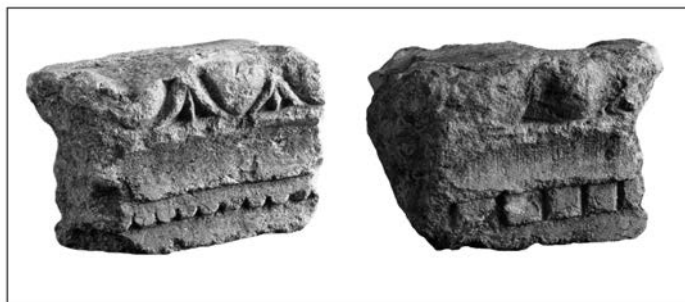


Fig. 12 – Fragment de corne d’abaque d’un chapiteau corinthien trouvé dans une tranchée comblée dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. Le contexte stratigraphique de cet élément atteste la présence d’un monument public important à Condate au début du 1^{er} s (cliché : H. Paitier, Inrap).

rencontre fréquemment sur des éléments d’architecture proto- ou médio-augustéens de Narbonnaise ou d’Aquitaine ; ainsi, sur les temples géminés de *Glanum* (Gros, 1979, note 8, fig. 6-24 et 40-41), ou sur les premiers chapiteaux de Saintes. Elle ne connaît, en revanche, pas d’équivalent à Rome et en Italie. Une datation augustéenne, entre 20 av. J.-C. et 20 apr. J.-C. paraît donc tout à fait probable pour le fragment de Rennes (Maligorne, 2002).

Cette trouvaille rappelle que les restes d’un autre chapiteau corinthien du début du 1^{er} s. ont été mis au jour dans les soubassements de l’enceinte du III^e s. (Maligorne, 2006, note 17, p. 118, fig. 86). Cette multiplication des indices est, certes, encore très modeste, mais elle permet de penser sérieusement que des monuments importants sont érigés à Rennes dès l’époque augustéenne. Le contexte d’enfouissement de la corne d’abaque pourrait laisser croire que l’édifice dont elle provient est déjà dégradé, voire détruit, au milieu du 1^{er} s. et on serait alors tenté de faire un lien entre cette observation et les atermolements décelables dans le processus urbain tel que la fouille du 3-5 rue de Saint-Malo l’a démontré. L’intervention archéologique sur la place Sainte-Anne a d’ailleurs prouvé qu’un autre ensemble important a été démantelé bien avant les années 40. Reste pourtant la possibilité que le fragment de corne d’abaque corresponde à un simple rebut de taille, lié à la construction d’un monument qui a pu s’élever encore longtemps dans le paysage de *Condate*.

LES INDICES D’UN POSSIBLE RÔLE DES MILITAIRES

LES DÉCOUVERTES MONÉTAIRES

Le lien entre monnaie et armée à l’époque romaine a été mis en évidence de longue date. Les frappes monétaires impériales du 1^{er} s. sont en effet, avant tout, destinées à assurer le paiement de la solde d’une armée totalement professionnalisée au début de l’Empire et dont la majeure partie est concentrée, en Occident, sur le Rhin. Cette armée se stabilise au début du règne d’Auguste et les ateliers monétaires se rapprochent, pour des raisons pratiques liées au transport des espèces, des lieux de cantonnement sans pour autant s’installer à proximité immédiate des zones militarisées, probablement pour des impératifs de sécurité (*Emerita*, *Caesaraugusta*, *Colonia Patricia* dans la péninsule Ibérique entre 19 et 16 av. J.-C., Nîmes de 16-15 av. J.-C. à 14 apr. J.-C. et surtout Lyon de

15 av. J.-C. à 64 apr. J.-C. en Gaule), reléguant l’atelier de Rome à un rôle secondaire. Ce schéma très général n’exclut pas la possibilité d’ouvertures temporaires d’ateliers impériaux notamment sous Claude (41-54) dans la péninsule Ibérique.

La solde (*stipendium*)⁹ était payée en or (*aurei*, deniers) et en bronze (sesterces, *as*) selon les périodes et les règnes. Les émissions monétaires impériales d’Auguste (27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.) à Néron (54-68), qui alternent frappes en métal précieux et frappes de bronze l’attestent, comme les témoignages des monnaies des camps militaires du *limes*, ainsi que certains témoignages littéraires.

Les découvertes monétaires faites dans les camps de Germanie et accessoirement dans la péninsule Ibérique et la *Britannia*, nous livrent un profil monétaire de type militaire différent de celui des sites civils et qui évolue selon les périodes, avec toutefois quelques constantes :

- prépondérance de certaines espèces au détriment d’autres : *as* de Nîmes de la première série (de 16 ou 15 à 8 av. J.-C.) par rapport aux deux séries postérieures (9 av. J.-C. à 14 apr. J.-C.), *as* à l’autel de Lyon de la première série (10 ou 7-3 av. J.-C.) par rapport aux séries ultérieures (10-14 apr. J.-C.) (Van Heesch, 2000) ;
- présence préférentielle de certaines espèces : deniers républicains (75 % des deniers du champ de bataille de Kalkriese), sesterces d’Auguste à Néron (54-68) (Meisssonnnier, 2000) ;
- surreprésentation des monnaies contremarquées¹⁰ ;
- présence de monnaies exogènes (bronzes de Caligula et de Claude frappés dans les ateliers de la péninsule Ibérique : Besombes, 2004) voire exotiques¹¹.

En 2005, lors de l’étude du dépôt (constitué d’une accumulation d’offrandes monétaires) découvert en 1845 dans la Vilaine à Rennes, probablement à l’emplacement d’un pont permettant à la voie venant d’Angers de franchir le fleuve et d’entrer dans la ville, un certain nombre d’anomalies dans le faciès monétaire de ce lot dont l’ampleur originelle est très imparfaitement connue, ont été observées (Besombes, 2007). Il a été tout d’abord relevé le nombre très élevé de monnaies en argent républicaines¹² ainsi que le nombre très significatif d’*aurei*, de deniers et quinaires julio-claudiens¹³, mais également la présence d’un groupe de 23 monnaies, 2 deniers et 21 bronzes municipaux frappés dans la péninsule Ibérique dont deux portant des contremarques militaires qui ne se rencontrent, en dehors de l’Hispania, qu’en Germanie. Il faut également souligner la très forte proportion de bronzes claudiens frappés dans la péninsule Ibérique ainsi que la présence inhabituelle de sesterces julio-claudiens (15 au total) qui, même rapportée à la masse du dépôt, n’en constituait pas moins une singularité. Enfin il a été remarqué la présence de

9. D’Auguste à Domitien, elle s’élève, pour le légionnaire, à 225 deniers payables en trois fois.

10. Qui s’explique par le phénomène du recyclage d’espèces anciennes pour les militaires.

11. Témoignages du déplacement d’unités militaires (García-Bellido, 2004).

12. 115 deniers et 18 quinaires républicains.

13. Auguste : deniers et 3 quinaires ; Tibère : 1 *aureus* et 2 deniers ; Caligula : denier ; Claude : 1 *aureus*, 2 deniers ; Néron : 1 *aureus*.

49 *semis* « à l'aigle » augustéens frappés en Gaule de l'Est, ainsi que celle d'un bronze alexandrin d'Auguste.

Les fouilles récentes de Rennes ont-elles permis de confirmer l'hypothèse, formulée dès 2005 à partir de données numismatiques, d'une présence militaire à Rennes durant la première moitié du 1^{er} s. ?

Seule la fouille de contextes précoces bien datés pouvait permettre d'apporter d'autres éléments de réflexion à cette problématique. Deux sites, fouillés récemment, réunissent ces conditions : le couvent des Jacobins et la place Sainte-Anne. Rappelons que ces deux sites sont proches l'un de l'autre et se localisent à proximité de ce qui apparaît comme le centre civique de la ville de *Condate* au 1^{er} s.

La fouille du couvent des Jacobins, et particulièrement celle de sa cour nord, a livré 85 bronzes augustéens. Sur les 46 bronzes à l'autel de Lyon attribuables à une série, 25 sont des Lyon I, frappés de 10-7 à 3 av. J.-C. et 21 des Lyon II, frappés de 10 à 14 apr. J.-C., soit un ratio en pourcentage de 54/46. Les données compilées des fouilles anciennes de Rennes donnent un ratio en pourcentage de 28/73. Le ratio du couvent des Jacobins s'observe sur les camps du Bas-Rhin et de sa région proche, alors que le second ratio est conforme à ce que l'on rencontre sur les sites du Haut-Rhin et de Gaule intérieure. Cette observation est confortée par la répartition entre les *as* de Nîmes¹⁴ de la première série (16 ou 15 à 10 av. J.-C.) et ceux des deuxième (9 ou 8 à 3 av. J.-C.) et troisième séries (10 à 14 apr. J.-C.) au couvent des Jacobins. Le pourcentage des Nîmes I y est de 81,25 % contre 18,75 % seulement pour les Nîmes II, sur un total de 16 *as* de Nîmes identifiables. Ce ratio est également comparable à celui des sites de Germanie septentrionale.

Dans les deux cas, on ne peut invoquer un argument chronologique dans la mesure où le site est approvisionné en monnaies tout au long de la période augustéenne. Par ailleurs, le couvent des Jacobins a livré un nombre très important de monnaies en argent de la première moitié du 1^{er} s.¹⁵ ainsi qu'un rare sesterce de Néron et un *dupondius* de Claude portant, au droit, deux contremarques BON PRO apposées en Germanie inférieure (Werz, 2009).

Pour terminer cet inventaire, le sol damé de la galerie découverte place Sainte-Anne a livré un denier frappé entre 19 et 16 av. J.-C à *Colonia Patricia* (Cordoue), atelier impérial ayant frappé *aurei* et deniers à des fins militaires¹⁶ (García-Bellido, 2004, p. 87-88) ainsi qu'un très rare *semis* de Claude à l'autel de Lyon, frappé en 45. Ces *semis*, probables monnaies commémoratives, ont été distribués à Lyon en 45 et pourraient avoir été conservés comme souvenir. Même si le lien avec les militaires n'a pas toujours été souligné pour ces monnaies, n'oublions pas que la capitale des Gaules abrite une cohorte urbaine, l'une des rares garnisons de Gaule intérieure à cette époque (Le Bohec, 1997).

Les données numismatiques de ces deux sites rennais fournissent donc quelques indices évoquant un faciès monétaire de type militaire ou du moins influencé par une présence militaire à Rennes dans la première moitié du 1^{er} s.

LES MILITARIA

Si le corpus d'objets d'usage militaire mis au jour reste relativement restreint, on note toutefois la qualité de certaines pièces exhumées, classées ici suivant leurs usages (fig. 13 et 14)

Pour l'armement défensif, l'élément principal¹⁷ est un casque de cavalerie, malheureusement lacunaire, réalisé en fer recouvert d'un alliage cuivreux, découvert en 1987, à l'occasion d'un diagnostic archéologique réalisé au 42-48 rue de Saint-Malo. Les éléments recueillis correspondent à des parties du timbre, du couvre-oreille et d'un couvre-joue articulé. Ils sont suffisamment caractéristiques pour identifier un casque de type Weiler, en usage dans la cavalerie au début du 1^{er} s. apr. J.-C. (Feugère, 2008, p. 362)¹⁸. La surface du timbre présente les restes d'un décor en relief et en creux, composé d'une frise de rinceaux et de cornes d'abondance, agrémentée d'un nœud de couronne de feuilles en partie supérieure. Objet de prestige par sa décoration recherchée, le casque n'en demeure pas moins une pièce utilitaire pour son possesseur, le fer de la structure assurant une protection efficace. Si la qualité de l'objet en fait une des plus belles pièces militaires mises au jour à *Condate*, elle laisse toutefois subsister de nombreuses interrogations concernant son contexte d'origine, du fait de mauvaises conditions de découverte. Les hypothèses d'une tombe d'un haut gradé¹⁹ ou d'un lot d'objets à réparer en lien avec un secteur de découverte fortement artisanal ont été évoquées.

C'est sans doute avec l'armement offensif et, plus précisément, la découverte faite récemment sur le site du couvent des Jacobins, qu'on peut privilégier la seconde hypothèse. En effet, le sol d'un atelier métallurgique a livré un exemplaire intact de glaive. La longue lame étroite à double tranchant et à pointe effilée se termine par une soie repliée, preuve d'une pièce de type Pompéi mais inutilisable en l'état. Il est donc probable que l'arme ait été confiée pour réparation ou pour refonte à l'atelier dans lequel elle a été retrouvée abandonnée. Elle vient compléter un corpus offensif comprenant deux lames d'épées aujourd'hui disparues (Decombe, 1883, p. 61-64), deux pointes de flèches (Toulmouche, 1847, pl. II et IV), six fers de lance à pointe à douille issus de plusieurs sites, dont trois associés à un poignard avec son fourreau découverts rue de Saint-Malo avec le casque précité. Avec sa côte médiane et sa soie plate à manche riveté, ce poignard est en usage dans la première moitié du 1^{er} s., tout comme son fourreau à décor incrusté (type A de Scott ; Scott, 1985, p. 165).

14. Les bronzes de Nîmes « au crocodile » sont généralement identifiés comme des *dupondii*, mais certains numismates les considèrent, à juste titre, comme des *as*.

15. Soit 3 deniers et 1 quinaire républicains, 3 deniers d'Auguste, 1 denier de Tibère ainsi qu'un denier de Caligula.

16. Ces deniers sont bien représentés dans les camps de Germanie Inférieure comme Oberaden ou Haltern par exemple.

17. Évoquons aussi la mention ancienne d'un possible umbo de bouclier aujourd'hui disparu (Aussant, 1853, p. 92).

18. Cette étude est la plus complète en date depuis la découverte du casque. Nous renvoyons le lecteur au travail de M. Feugère pour le descriptif plus précis et les comparaisons.

19. Il convient de rappeler que la localisation, même imprécise, de cette découverte place ces objets à l'intérieur d'un îlot le long d'un *cardo*, dans un secteur où la vocation funéraire semble peu probable.

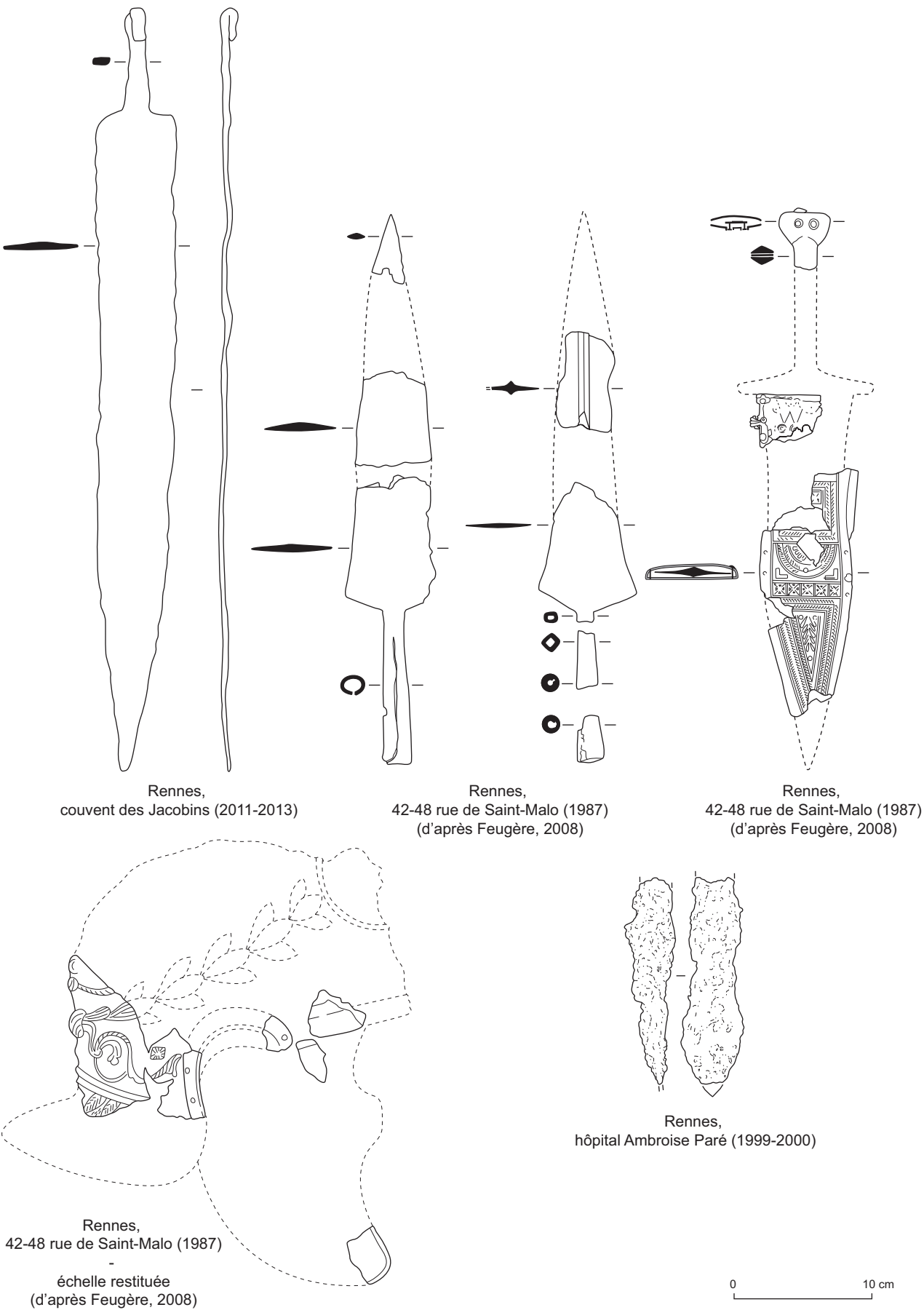
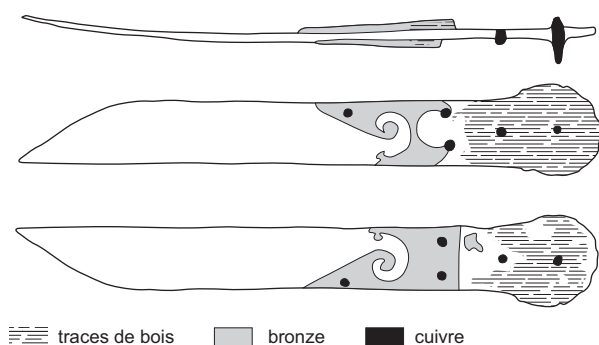
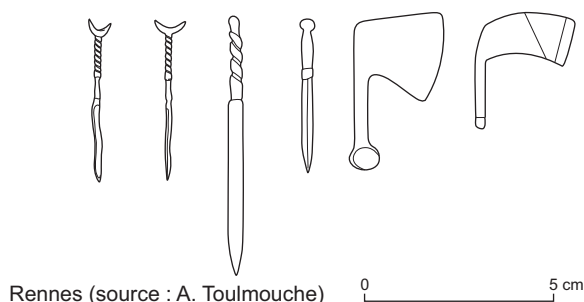


Fig. 13 – Militaria (DAO : S. Jean, Inrap).



Rennes, Place Hoche (1991)



Rennes (source : A. Toulmouche)

Fig. 14 – Militaria (DAO : S. Jean, Inrap).

Les contextes précoces ont livré peu d'éléments de l'équipement personnel et du harnachement caractéristiques d'un statut militaire. À noter cependant, la découverte sur le site du campus Hoche en 1991, dans un contexte du début du 1^{er} s., d'une lame courte en fer à pointe en biseau et manche décoré en alliage cuivreux. Le profil général de la pièce se rapporte au type A de Garbsch (Garbsch, 1975, p. 68-107), interprété initialement comme un rasoir, puis comme un *scalprum* ou couteau à affûter les calames (Božič, 2001, p. 28-29 ; Božič, Feugère, 2004, p. 21-41). Il n'en demeure pas moins que la densité des découvertes de ce type de pièce dans les camps du *limes* tend à désigner ce couteau comme pièce de l'équipement militaire, même si cet usage n'est pas exclusif.

Viennent enfin des objets variés plus symboliques, comme une aile de Victoire correspondant à une découverte ancienne de statuette faite rue Hoche en 1963, trois boucliers miniatures, trois hachettes votives et trois petites épées (provenant de la rue de Saint-Malo et du lit de la Vilaine). Si les épées miniatures peuvent aussi entrer dans le corpus des objets du quotidien pour un usage similaire au canif (Béal, Feugère, 1987, p. 96), ce n'est pas le cas des autres réductions destinées à un dépôt votif en lien avec un sanctuaire. Une fois encore, les conditions de découverte ne permettent pas de préciser le contexte, mais le rejet dans le lit de la Vilaine évoque plutôt des actes rituels.

Il ne faut pas oublier de mentionner, dans cet inventaire, la bonne représentation des fibules de type *Aucissa* (F14) avec une vingtaine d'exemplaires attestés qui, si elles ne peuvent pas être directement attribuées à des militaires, prouvent toutefois le véritable engouement pour ce modèle dont les soldats sont le vecteur de diffusion.

Enfin, dans un autre domaine, sur le site du campus Hoche, c'est le grand volume de deux tonneaux fragmentaires réutilisés

en coffrage de citernes qui permet le parallèle avec le domaine militaire, par comparaison avec des découvertes effectuées dans les camps du *limes* (Marlière, 2001, p. 185).

Cet inventaire montre clairement que la présence de militaires ne peut être négligée, comme ailleurs en Gaule, dans la création de Rennes. Les indices mobiliers sont pourtant trop ténus pour refléter, à eux seuls, la nature et la durée de l'implication de l'armée.

LES CARACTÉRISTIQUES DES PREMIERS BÂTIMENTS

Les constructions les plus anciennes ont été mises au jour sur la place Sainte-Anne, au 3-5 rue de Saint-Malo et sur la fouille du couvent des Jacobins. L'analogie de l'édifice de la place Sainte-Anne avec des constructions retrouvées dans les provinces de Germanie a été développée plus haut. Cet édifice constitue un ensemble dont la localisation et l'importance laissent fortement soupçonner une fonction publique. Sur les deux autres sites, des constructions plus modestes se réfèrent aussi à des modèles et des techniques que l'on retrouve dans les camps ou les villes fondés par l'armée. Plusieurs bâtiments de ce genre bordent le niveau de cailloutis qui constitue la surface originelle des voies et en sont séparés par les fosses allongées qui délimitent l'espace public. Celles-ci sont probablement associées à ces premières occupations en constituant des structures de rejets ou des exutoires pour les eaux sales. Quelques lambeaux de sols témoignent aussi de l'existence de bâtiments du début du 1^{er} s. sur le site de l'ancien hôpital militaire, mais ces traces ne dessinent pas de plans très intelligibles. Leur association avec des fours de potiers incite même à y voir de modestes abris de travail n'obéissant pas à une grande recherche architecturale. Ce n'est pas le même constat pour les deux ensembles qui se succèdent à l'est du *cardo* C2 qui passe au 3-5 rue de Saint-Malo, puisque leur plan présente une organisation rigoureuse dont il a été possible de proposer une restitution régulière, malgré le morcellement du chantier (fig. 15 et 16).

Le premier s'appuie sur des poteaux porteurs dont l'empreinte d'un seul exemplaire était conservée au centre de l'édifice. De fines cloisons, sans doute en planches, séparaient des pièces de 6 et 11 m² dont les sols étaient constitués de terre argileuse. Une approche métrologique a montré que ces petits espaces pouvaient alterner sur toute la longueur de l'édifice suivant des rythmes de 10 et 16 pieds de large. La mauvaise conservation des vestiges n'a malheureusement pas permis d'observer les murs périphériques de cet ensemble. Le même manque a malheureusement été constaté pour un bâtiment contemporain dont certaines parois internes ont été mises au jour dans le jardin du cloître des Jacobins.

Les bâtiments suivants sont mieux conservés et prennent place dans un environnement où les rues sont parfaitement aménagées. Le long du *cardo*, ils sont séparés du caniveau par un espace en cailloutis de 8 pieds de large, pouvant être interprété comme un trottoir. Des corridors sont aménagés en façade dans la plupart des cas. Ils précèdent de vastes pièces de 30 à 35 m² dont certaines sont cloisonnées dans un second temps. Les espaces peuvent alors être étonnamment réduits et contenir des

aménagements dont témoignent quelques empreintes linéaires associées à des trous de poteau. Il serait tentant d'y voir des installations pour parquer de petits animaux mais rien ne permet de l'attester. Quelques interruptions de 0,90 m de large dans certaines parois signalent aussi l'emplacement de portes, mais cela ne suffit pas à saisir les principes de circulation interne. On remarque toutefois la juxtaposition de modules identiques au 3-5 rue de Saint-Malo alors que les plans sont moins normalisés le long du *decumanus* voisin.

Les techniques de mise en œuvre de ces bâtiments se démarquent par rapport à l'occupation initiale dans la mesure où l'architecture est, cette fois, constituée de charpente autoporteuse. Des sablières basses sont directement posées sur les niveaux de la première phase d'occupation et soutiennent des parois à pans de bois. Les sols sont composés d'épaisses couches d'argile étalées à l'intérieur des pièces, et bloquées contre les sablières.

La conception de ces premiers bâtiments et la rigueur modulaire de certains plans n'ont jamais été reconnues dans des contextes locaux antérieurs à la conquête romaine. Elles rappellent, par ailleurs, des découvertes réalisées dans les premiers niveaux de certaines villes de Bretagne insulaire et de Germanie, où l'organisation des constructions et leur architecture sont inspirées par celles des casernements militaires (Gros, 2001, p. 208-211). Suivant cette idée, il serait donc séduisant d'imaginer que les premiers édifices de *Condate* aient été édifiés par des charpentiers issus de l'armée. Sans doute faut-il également concevoir que les arpenteurs qui ont tracé le plan d'urbanisme étaient eux-mêmes des ingénieurs militaires.

Pour autant, malgré quelques indices en faveur du passage de soldats romains, il n'est pas possible d'affirmer qu'une troupe a fondé la ville de *Condate*. Si les compétences techniques nécessaires pouvaient être issues du monde militaire, les données sont encore trop ténues pour évaluer le niveau d'implication de l'armée romaine dans le processus d'urbanisation du site rennais. Dans une région qui a dû jouer un rôle de premier plan dans la conquête de la Bretagne insulaire, l'établissement de garnisons ou l'installation de vétérans peuvent tout aussi bien expliquer certaines découvertes archéologiques dans les niveaux du début du 1^{er} s.

L'IMPORTANCE DES INSTALLATIONS ARTISANALES

LA MÉTALLURGIE

Des ateliers d'orfèvres, de bronziers et de forgerons ont été mis en évidence tout le long du *cardo* C2 qui passe sous le couvent des Jacobins et se prolonge sur le site du 3-5 rue de Saint-Malo. D'importants rejets de scories métalliques, de parois de fours et quelques fragments de moules ont aussi été ramassés lors d'un sondage effectué dans la partie ouest du lycée Saint-Martin en 2004, laissant ainsi supposer que ces activités bien spécifiques s'étendent le long de l'axe de circulation sur au moins 200 m. Bien que la configuration des fouilles ait apporté plus d'informations sur les îlots qui se développent à l'est de la rue, la fouille de la ZAC Saint-Malo-Ille, en 1987-88, et les observations effectuées dans le

réfectoire du couvent des Jacobins, confirment aussi la présence de l'artisanat métallurgique du côté ouest. Cette vocation du secteur est clairement attestée pour les deux premiers siècles de l'Empire avec une production d'objets de grande finesse comme des pièces de vaisselle. Des rejets d'artisanat de matière dure animale rappellent, par ailleurs, que des activités complémentaires accompagnent généralement les productions métalliques, ce qui accentue d'autant plus l'image d'un quartier dynamique.

Les premiers témoignages de ces occupations artisanales datent du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. au 3-5 rue de Saint-Malo et dans le couvent des Jacobins. Ils prennent place dans les constructions sur sablières basses qui sont installées le long du *cardo*. Certains espaces sont clairement dévolus à ces activités, puisque les sols sont alors marqués par de nombreuses traces de rubéfaction successives alternant avec de multiples rejets charbonneux. Dans ceux-ci, la présence de battitures ou de gouttelettes de bronze ne fait que confirmer la fonction des pièces. Le plus déterminant des témoignages a été mis au jour en 1995 à l'extrémité nord du chantier de la rue de Saint-Malo, où deux fours de bronzier encastrés l'un dans l'autre et une fosse de rejets ont été retrouvés. Cette dernière contenait une trentaine de creusets ayant servi à couler de l'or, de l'argent et des alliages cuivreux pour fabriquer de petits objets, comme des bijoux par exemple. Des scories et de nombreux fragments de moules à la cire perdue témoignaient aussi de ce travail.

La sidérurgie semble se développer au milieu du 1^{er} s. et supplanter, au moins pendant un temps, la métallurgie du bronze. Il n'est pas impossible que les forges qui apparaissent dans le secteur de la place Hoche, à partir de la période flavienne, aient finalement favorisé le retour des bronziers aux abords du *cardo* de la rue de Saint-Malo jusqu'à la fin du 11^e s.

Aux Jacobins, la découverte d'un glaive sur le sol d'un de ces ateliers de la première moitié du 1^{er} s., pose à nouveau la question du contexte d'enfouissement du dépôt d'armes retrouvé en 1987 au 42-48 rue de Saint-Malo. En effet, l'hypothèse d'une tombe, finalement retenue par Michel Feugère (Feugère, 2008, p. 361-372), s'est toujours heurtée à deux problèmes : sa position centrale dans l'emprise urbaine et l'importance de l'environnement contemporain caractérisé par des activités de métallurgie. Ce dernier constat pouvait même fournir un argument pour interpréter ce lot comme un dépôt lié à l'activité artisanale, ce dont la cohérence des pièces entre elles faisait douter. Or le glaive du site des Jacobins prouve maintenant que des armes sont clairement associées aux ateliers métallurgiques et que leur datation coïncide bien avec celle des armes retrouvées en 1987. De plus, la pliure qui marque la soie de l'épée indique que l'objet a été bricolé avant d'être abandonné sur le sol de l'atelier. L'idée que des armes aient pu être récupérées ou réparées ici n'est donc plus aussi insolite aujourd'hui.

LA POTERIE

Neuf fours de potiers ont été mis au jour sur le versant ouest de la colline rennaise. Parmi ceux-ci, cinq se rattachent à des ateliers qui fonctionnent dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., les autres étant datés de la seconde partie du 1^{er} s. à la fin du 11^e s. Quatre de ces structures de chauffe

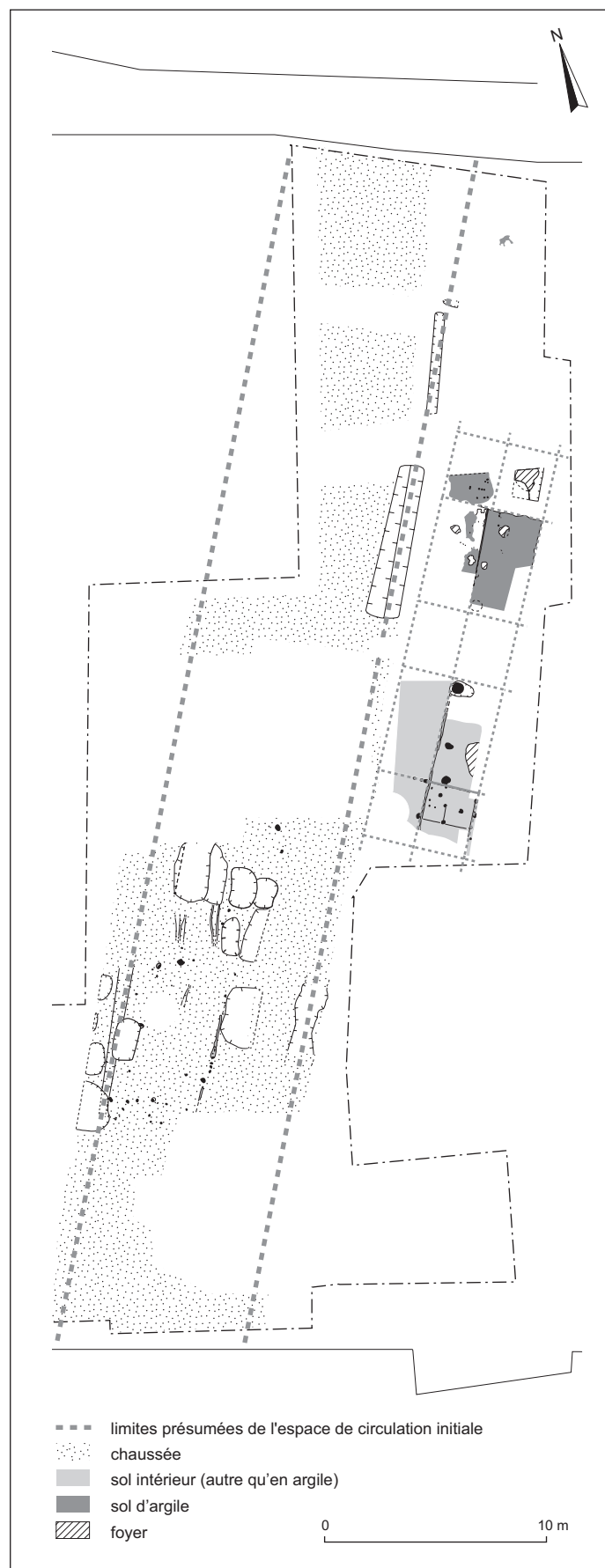


Fig. 15 – Plan du premier ensemble construit à l'est du cardo sur le site du 3-5 rue de Saint-Malo (DAO : M. Dupré, S. Jean, G. Le Cloirec, Inrap).

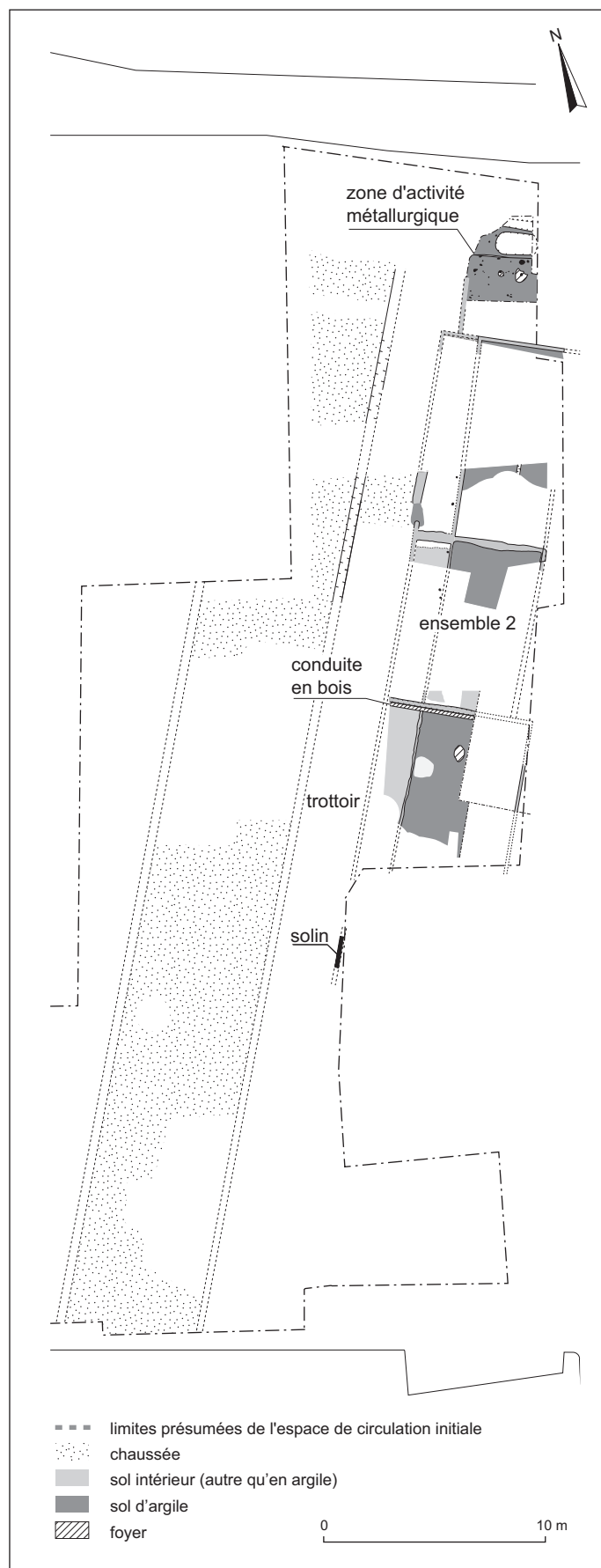


Fig. 16 – Plan du deuxième ensemble construit à l'est du cardo sur le site du 3-5 rue de Saint-Malo (DAO : M. Dupré, S. Jean, G. Le Cloirec, Inrap).

augustéennes sont dispersées à l'intérieur de l'îlot fouillé sur le site de l'ancien hôpital militaire ; la dernière a été retrouvée lors de la construction du collège de la rue d'Échange qui se dresse 150 m plus au nord. À cette époque, les îlots ne sont pas très occupés et il ne semble pas qu'un parcellaire en divise encore la surface.

Les cinq fours les plus anciens présentent une conception identique. La chambre de chauffe, de forme circulaire, mesure environ 1,10 m de diamètre. Elle est creusée dans le terrain naturel jusqu'à 0,80 m de profondeur. La sole, installée sur une murette centrale ou posée sur des voutins, se compose d'une couche d'argile qui est parfois associée à une structure en tuiles. La paroi est recouverte d'une épaisseur d'argile lutée qui a cuit à la première chauffe. L'alandier est formé par une petite voûte creusée dans le substrat et il s'ouvre sur une fosse de travail de forme ovale, dont les dimensions supérieures avoisinent généralement 2 à 3 m de long pour 2 m de large.

Le four du CES Échange et l'un de ceux du site de l'ancien hôpital militaire ont servi de dépotoir, livrant une grande quantité de céramiques craquelées, déformées ou surchauffées. Ces ratés de cuisson indiquent que les formes produites correspondaient surtout à des coupes carénées en *terra nigra* de type Menez 96 et à des écuelles de type Menez 25, mais on produisait aussi des vases-bobines et des bols, ainsi que des jattes et des pots en céramique commune sombre tournée, soit des vases en usage au cours du tout début du 1^{er} s. apr. J.-C.

Les vestiges des installations annexes sont généralement très ténus, voire inexistantes car les aménagements postérieurs n'ont préservé que les structures excavées les plus importantes. L'empreinte d'un tour de potier et quelques trous de poteaux sont ainsi les seuls témoignages de l'espace de fabrication des céramiques sur le site de l'ancien hôpital militaire. À proximité, des épandages d'argile brûlée correspondent aux voûtes brisées des fours dont les matériaux ont ensuite servi à recharger les sols. L'ensemble paraît donc relativement modeste et ces fours ne sont manifestement pas destinés à une production de masse. Ils sont pourtant assez grands et nombreux pour répondre à un besoin ponctuel qui n'est quand même pas négligeable.

*
* *

Les fouilles préventives et les diagnostics récemment menés à *Condate* ont permis d'étoffer considérablement le dossier du chef-lieu des Riédons. Il convient toutefois de souligner que, pour être pleinement fructueuses, les données récemment acquises ont dû être confrontées à des observations anciennes, parfois réinterprétées. L'importance du mobilier, de l'*instrumentum* et en particulier des monnaies, parfois récoltés au siècle dernier voire antérieurement, doit ici être soulignée. Ces objets recueillis au fil du temps, parfois considérés comme anecdotiques au premier abord, ont ici acquis une signification

nouvelle à la lueur de leur relecture ou d'une confrontation avec les données récentes.

À l'issue de ce rapide tour d'horizon de la genèse du chef-lieu des Riédons, quels sont les points majeurs méritant d'être soulignés ? Déjà envisagée depuis quelques années, une création *ex nihilo* de *Condate* à l'époque augustéenne est aujourd'hui quasiment certaine. Sur chaque fouille ayant permis de mettre au jour des vestiges correspondant aux prémices de l'urbanisation, les datations renvoient au plus tôt à l'époque augustéenne ou parfois aux deux décennies qui suivent celle-ci.

Des marqueurs d'organisation de l'espace, fossés, fosses, niveaux de circulation, associés ou non à du bâti, illustrent les balbutiements de l'urbanisation dans la cité des Riédons. Les artisans sont logiquement présents dès ces premiers instants. Sur certains sites, les traces de leurs activités fournissent, d'ailleurs, l'essentiel des vestiges des premiers temps de *Condate*, témoignant ainsi de l'importance de leur rôle dans la dynamique urbaine. Les phases d'expansion des décennies suivantes voient d'ailleurs les témoignages d'activités se multiplier et se diversifier, confirmant ainsi leur rôle prépondérant.

La régularité ou les techniques employées dans les constructions précoces observées en certains points de la ville, la présence de nombreuses monnaies habituellement véhiculées par les troupes ainsi que les découvertes d'objets faisant partie de l'équipement militaire sont autant d'indices suggérant la présence de militaires associés à ces contextes précoces. Leur nombre et les modalités de leur intervention restent toutefois encore très imprécis, tant que l'hypothèse d'identification de l'ensemble monumental découvert récemment place Sainte-Anne ne peut être confirmée.

Les sites ayant livré des vestiges remontant à l'époque augustéenne présentent tous des témoignages traduisant un abandon momentané des lieux. Les chaussées et niveaux de circulation sont, par exemple, masqués par d'épais dépôts résultant d'un manque d'entretien ou empiétés par divers creusements, tandis que de nombreux bâtiments sont abandonnés puis intégralement démontés. Le comblement précoce de certains puits, difficilement explicable, pourrait être imputable au même phénomène. Tout ceci doit sans doute être vu comme l'illustration d'un revers provisoire de l'urbanisation, peut-être assorti d'une faiblesse des autorités municipales.

Peu avant le milieu du 1^{er} s., au cours du règne de Claude, s'amorce une reprise très nette. Tous les sites fouillés mettent en évidence un regain de dynamisme dans le chef-lieu. Confirmant la trame préalablement implantée, de nombreuses rues bien aménagées permettant de structurer l'espace urbain, en plein essor, sont construites. Les bordures d'îlots et même parfois les intérieurs commencent à être assez densément occupés par du bâti. Même si de nombreuses zones d'ombre demeurent encore, notamment en ce qui concerne par exemple la parure monumentale de cette époque, la ville du Haut-Empire semble alors acquérir sa physionomie définitive.